



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

politique de l'eau

Question écrite n° 110273

Texte de la question

Mme Bérengère Poletti attire l'attention de M. le ministre de la santé et des solidarités sur la récupération d'eau de pluie. En effet, pour certains usages il semblerait que le ministère de l'écologie et du développement durable préconise le recours à cette récupération sans que soit pour autant nécessaire la mention de certaines caractéristiques de potabilité. Aussi, il lui serait agréable de savoir s'il existe une contradiction entre le ministère de l'écologie et du développement durable et le ministère de la santé et des solidarités, qui proscrit cette méthode, d'une part, et quelles mesures il compte prendre afin de clarifier ce dysfonctionnement, d'autre part.

Données clés

Auteur : [Mme Bérengère Poletti](#)

Circonscription : Ardennes (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 110273

Rubrique : Eau

Ministère interrogé : santé et solidarités

Ministère attributaire : santé, jeunesse et sports

Date(s) clé(e)s

Question publiée le : 14 novembre 2006, page 11770